



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale des affaires culturelles

Dijon, le **12 JUL. 2021**

Pôle Patrimoines et Architecture/Coordination
Affaire suivie par : Monique GEOFFROY
Tél : 03.80.68.50.47
Courriel : monique.geoffroy@culture.gouv.fr

N/Réf. : PA/MG/2021/n° 189

La Directrice régionale
des affaires culturelles

à

Monsieur le Préfet de Saône-et-Loire

Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau de la réglementation et des élections

Objet : (71) FRAGNES-LA LOYÈRE - ZA La Loyère RN 6
Aménagement et développement d'activités de traitement de matières
et déchets plastiques
Demande d'autorisation environnementale déposée par la SAS PAPREC Plastiques
Contribution phase d'examen préalable

Pour faire suite à votre courriel de saisine du 28 mai 2021, j'ai l'honneur de vous transmettre l'avis de la DRAC sur le dossier mentionné en objet.

Patrimoine archéologique

Le projet a fait l'objet d'un diagnostic en 2018, qui n'a pas eu de suite. Aucune observation particulière n'est à formuler.

Patrimoine, espaces protégés et paysage

Le site concerné est situé hors de tout espace protégé. De plus, il n'est pas dans un secteur à enjeux patrimoniaux.

Au niveau du paysage, on peut souligner la bonne mise en œuvre des plantations d'accompagnement du projet, telles qu'elles sont dessinées sur le plan masse.

Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté
Hôtel Chartraire de Montigny - 39-41 rue Vannerie - BP 10578 - 21005 Dijon Cedex
Tél. 03 80 68 50 50

www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bourgogne-Franche-Comte

L'architecture (volume et teinte) des bâtiments mérite d'être sobre et coordonnée. Une cohérence est demandée, ainsi que l'exclusion des couleurs très claires ou noires ; ces dernières s'intégrant peu dans le paysage, correspondant à celui d'une entrée de ville.

Par conséquent, j'ai l'honneur de vous informer de mon **avis favorable** sur ce dossier de demande d'autorisation environnementale, sous réserve des observations formulées par mes services.

Le Service régional de l'archéologie (Hélène Bigeard - Tél. : 03.80.68.50.18 ou 50.20), l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Saône-et-Loire (Tél. : 03.85.39.95.26) sont chargés du suivi de ce dossier.

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté
et par délégation
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles
et par délégation

La Coordinatrice du Pôle Patrimoines et Architecture
Conservatrice régionale des monuments historiques,



Cécile ULLMANN